

BUNEC : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/21/AONO /BUNEC/CIPM/2021 DU 04 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC), lot 1 et lot 2. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Bureau National de l'Etat Civil, Maitre d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement des sociétés privées de gardiennage en vue de la sécurisation des personnels, des bureaux, des locaux, ainsi que des équipements appartenant au BUNEC et de la résidence du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint.

2. Consistance des prestation

Les prestations comprennent notamment les tâches suivantes :

Pour l'agent de sécurité:

Les Agents de sécurité jouent le rôle d'huissier en même temps qu'ils assurent la sécurité des biens et du personnel du BUNEC. Leur rôle est de:

- Ouvrir et fermer les portails,

- Accueillir, contrôler et filtrer les visiteurs et les fournisseurs,
- Contrôler les véhicules, les personnes et les matériels entrant et sortant de l'enceinte des locaux,
- Surveiller les installations et les abords de ces installations,
- Tenir à jour les documents de suivi des activités et incidents,
- Appliquer les consignes particulières inhérentes à chaque site,
- En cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur.

Pour l'agent de réception :

Le rôle des agents de réception est le suivant :

- Accueillir et filtrer les visiteurs et les fournisseurs,
- Orienter et accompagner les visiteurs vers les personnes demandées
- En cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur.

Pour l'agent de domicile :

Les gardiens assurent la sécurité du responsable, de sa famille et des biens au domicile de l'agent Leurs tâches :

- Ouvrir et fermer les portails,
- Accueillir, contrôler et filtrer les visiteurs, les proches,
- Contrôler les véhicules, les personnes et les matériels entrant et sortant du domicile de l'agent,
- Surveiller les installations et les abords de ces installations,
- Tenir à jour les documents de suivi des activités et incidents,
- Appliquer les consignes particulières inhérentes à chaque site,
- En cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du marché est de :

LOT 1: 16 898 679 FCFA TTC par an;

LOT 2: 16 420 725 FCFA TTC par an;

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres, est de neuf (09) mois, chaque lot.

5. Allotissement

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres, sont réparties en deux (02) lots :

Lot 1 : Direction Générale, Agences Régionales (Centre, Sud, Est) et les résidences du DG et du DGA ;

Lot 2 : Agences Régionales (Littoral, Nord-Ouest, Sud-ouest et Ouest) et résidence du PCA ;

Un candidat peut-être attributaire de plusieurs lots.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux sociétés de gardiennages installées en République du Cameroun et titulaires d'un agrément délivré par le Président de la République du Cameroun.

7. Financement

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget de fonctionnement du BUNEC, exercice 2021, imputation : 612060 « frais de gardiennage ».

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, aux heures ouvrables, à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC), Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, sise à Yaoundé, rue hippodrome dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables, à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC), Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, sise à Yaoundé, rue hippodrome dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA, payable à la BICEC au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP ».

10. Remise des offres

Les offres, rédigées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil, Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, sise à Yaoundé, rue hippodrome au plus tard le 26 mars 2021 à 12 heures précises, heure locale, portant la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/2021/AONO/BUNEC/CIPM/2021
DU 04 MARS 2021**

**POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE
AU BUNEC (LOT N°___)**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, ou par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DA0. Il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises du marché conformément à l'arrêté en vigueur.

Les autres pièces Administratives requises devront être

impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Ladite caution de soumission d'une validité de 120 jours, à compter de la date d'ouverture des plis s'élève, pour chaque lot à :

LOT 1 : 337 974 Francs CFA ;

LOT 2 : 328 415 Francs CFA ;

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA0). Néanmoins, un délai de 48h sera accordé au soumissionnaire pour la production des pièces manquantes, conformément au code des marchés publics.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment

l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 26 mars 2021 à 13 h 00, heure locale, dans la salle de réunions du Bureau National de l'Etat Civil, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. En cas de représentativité, chaque soumissionnaire désignera un seul représentant.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48h à compter de l'ouverture des offres ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Présence d'une fausse pièce ou des fausses déclarations;
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique ;
- Note technique inférieure à 70% de « oui » ;
- Absence d'agrément du Président de la République en cours de validité.

2 Critères essentiels

L'évaluation technique se fera sur la base des critères ci-après :

- 1- Présentation de l'offre
- 2- Equipes d'intervention
- 3- Equipements
- 4- Références du soumissionnaire

La note technique minimum requise pour l'analyse des

propositions financières est de 70% de « oui ».

14. Méthode de sélection de la société

La société sera choisie par la méthode de sélection fondée sur le moins-disant.

A l'issue des évaluations administrative, technique et financière.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement ainsi que financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil, Direction des affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, sise à Yaoundé, rue hippodrome Tél : 679811542.

Organe à contacter en cas de corruption

Pour tout acte de corruption avérée, bien vouloir contacter la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC), numéro vert 1517.

YAOUNDE le 04 Mars 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

[Télécharger le DAO](#)